Résolution sur l'exposition universelle de 2015 à Milan: nourrir la planète, énergie pour la vie

2015/2574(RSP) - 30/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 460 voix pour, 126 contre et 20 abstentions, une résolution déposée par la commission de l'agriculture et du développement rural sur l'exposition universelle de 2015 à Milan: nourrir la planète, énergie pour la vie.

Le Parlement a estimé que le thème de l'exposition universelle de 2015 à Milan « Nourrir la planète, énergie pour la vie » était l'occasion de rappeler le caractère essentiel des aspects suivants pour la résolution du problème de la sécurité alimentaire:

- des secteurs agricoles et de la pêche forts et viables dans toute l'Union,
- une économie rurale prospère et diversifiée,
- un environnement propre,
- des exploitations agricoles familiales bénéficiant de l'appui d'une politique agricole commune dynamique, plus équitable, durable à l'échelle internationale et correctement financée.

Les députés ont demandé à la Commission et aux États membres de mettre à profit la thématique de l'exposition universelle pour prendre des engagements en vue du **respect du droit à une alimentation adéquate, saine, durable reposant sur des informations fiables**.

Ainsi, le pavillon où sera représentée l'Union devrait être **un lieu de sensibilisation à la nécessité de résoudre d'urgence les problèmes qui touchent la totalité de la chaîne alimentaire**, notamment la viabilité à long terme de la production, de la répartition et de la consommation alimentaires, de mettre fin au gaspillage et de lutter contre les problèmes de malnutrition, de déséquilibre alimentaire et d'obésité.

La Commission devrait, entre autres :

- veiller à la cohérence entre les décisions politiques prises par ses directions générales du commerce, de l'agriculture et de la pêche, afin de garantir la réciprocité des normes en matière d'hygiène et de durabilité;
- encourager le recours à des pratiques agronomiques plus efficaces, comme l'agroécologie et la diversification, ainsi que l'amélioration de la gestion durable des ressources agricole ;
- soutenir la recherche sur la qualité des eaux côtières, la gestion des sols et l'intensification durable en favorisant une utilisation plus efficace des nutriments, de l'eau et de l'énergie ;
- sensibiliser les États membres et les encourager à œuvrer pour une exploitation durable des sols ;
- encourager l'application à l'échelle mondiale, tant par les investisseurs que par les pays bénéficiaires, des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts;
- contribuer à la réalisation des objectifs de la FAO à l'échelle mondiale pour soutenir l'élaboration de politiques agricoles, environnementales et sociales favorables à une agriculture familiale durable;
- prendre des mesures en vue de l'éradication des pratiques commerciales déloyales et autres distorsions du marché afin de garantir des bénéfices équitables aux agriculteurs, des marges et des prix équitables tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire en fixant des objectifs ambitieux, clairement définis et contraignants ;
- promouvoir davantage une alimentation saine et réfléchie, et ce dès le plus jeune âge dans le cadre scolaire.

Le Parlement a également rappelé l’importance :

- de soutenir les jeunes agriculteurs, compte tenu du rôle prépondérant du développement rural pour la croissance économique et sociale des territoires ;
- d'entamer un dialogue avec les parties prenantes pour veiller à ce que les denrées alimentaires invendues mais comestibles sans risque soient systématiquement mises à la disposition d'organisations caritatives ;
- d'encourager l'éducation à une alimentation saine et équilibrée et de sensibiliser aux produits locaux et aux régimes traditionnels, qu'il convient de promouvoir;
- d'encourager l'agriculture et la pêche dans les pays en développement et l'allocation d'une part adéquate de l'aide européenne au développement au secteur agricole.

La résolution a enfin souligné l’importance de mettre un terme à toutes les formes de malnutrition d'ici 2030.